

2014 - 2024

Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon



10 ANS
au plus près du milieu marin

Sommaire

INTRODUCTION

10 ans au service du milieu marin	4
Sept grands axes de travail	6
Grand témoin : François Deluga	8

CONNAISSANCE

Mieux connaître la biodiversité	10
Mieux connaître les pressions	12
Herbiers de zostères, trésors à préserver	14
Mieux connaître la fréquentation maritime	16
Préserver et valoriser le patrimoine culturel	18
Richesses de la lagune	20

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ACTIVITÉS

Avec les pêcheurs	22
Avec les ostréiculteurs	23
Avec les plaisanciers	23
Avec les gestionnaires de ZMEL	24
Avec les chasseurs	25
Réhabilitation des friches ostréicoles	25

COMMUNICATION / SENSIBILISATION

Ancrer le Parc marin dans le territoire	26
Sensibiliser dès le plus jeune âge	28
S'engager avec le Parc	30
Comment s'impliquer ?	32

OBSERVATION / SURVEILLANCE

Veiller au respect du milieu marin	34
------------------------------------	----

CONCLUSION

Bilan 2014-2024	36
Perspectives	37
Remerciements	38



Le 5 juin 2014 naissait par décret ministériel le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon. Aujourd'hui, le Parc est à mi-parcours de son plan de gestion (2017-2032) et va entamer une nouvelle période vers l'élaboration d'indicateurs afin de suivre chaque action dans le temps.

Fort de ses deux services (ingénierie et opérations) et d'une quinzaine d'agents, le Parc naturel marin s'engage au quotidien en faveur de la préservation du milieu et du développement durable des activités, en s'appuyant sur la concertation et les discussions avec l'ensemble des acteurs locaux. Son conseil de gestion compte 56 membres qui représentent l'ensemble des usages présents sur le Bassin. Chaque séance de ce conseil est l'occasion d'échanges, de débats, parfois de désaccords, mais permet toujours de progresser collectivement. La parole est donnée au territoire et à ses acteurs, afin de favoriser l'émergence d'idées, d'initiatives, de projets en faveur de notre bien commun que représente le Bassin d'Arcachon.

La mise en place de trois commissions (fréquentation maritime, qualité de l'eau et zostères) assure un lien constant avec les citoyens intéressés et les professionnels du Bassin pour échanger autour des avancées du Parc naturel marin ainsi que ses stratégies d'acquisition de connaissances et d'amélioration des milieux.

Le Parc naturel marin est un outil performant, animé par une équipe passionnée et des acteurs locaux liés à leur territoire. Cet outil est, et doit rester, au service des habitants en tissant des liens avec chaque structure représentative, qu'elle soit professionnelle, de loisir, associative ou communale.

Parallèlement, le Parc naturel marin est impliqué dans de grands programmes et stratégies marines (Document stratégique de façade, Stratégie nationale des aires marines protégées, Stratégie nationale biodiversité, Zones de protection forte).

Depuis dix ans, de nombreuses actions ont abouti, grâce à la synergie des acteurs concernés : mise en place de projets de préservation du Bassin, d'actions d'information et de sensibilisation envers les scolaires comme envers le grand public, de cartographie, de suivis de la fréquentation, de valorisation du patrimoine, d'actions participatives impliquant les citoyens... La connaissance du milieu s'est améliorée avec la mise en œuvre de nombreux travaux scientifiques et suivis des espèces qui peuplent le Bassin. Le Parc naturel marin contribue également aux réseaux de surveillance européens de la qualité de l'eau.

Si le Parc naturel marin est aujourd'hui connu et reconnu, il n'en reste pas moins que d'importants défis s'ouvrent à lui, tels que le changement climatique (température, érosion et montée des eaux, impacts sur le milieu) auquel il va falloir s'adapter rapidement.

Les prochaines années verront d'importants chantiers tels que la réhabilitation de friches ostréicoles, l'évaluation de techniques de culture d'huîtres en casiers suspendus et une structure d'accueil pour la sensibilisation des scolaires et du grand public sur le site de Larros, à Gujan-Mestras.

Profitons de cet éditto pour saluer le travail du premier binôme direction / présidence du Parc marin, Melina Roth et François Deluga, qui ont su mettre en selle ce bel outil au service de la population.

Nous poursuivrons avec la même passion ce travail quotidien d'adéquation entre la vie sur ce Bassin et la protection du milieu marin.

Cédric Pain,

Président du conseil de gestion
du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon

Franck Mazéas,

Directeur délégué du Parc naturel marin
du Bassin d'Arcachon

10 ans au service DU MILIEU MARIN



En 2014, le 6^e parc naturel marin français est créé sur le Bassin d'Arcachon. Un outil qui conforte le caractère exceptionnel du territoire et la volonté des acteurs locaux d'agir ensemble pour concilier activités humaines et préservation de l'environnement.

Le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon a été créé pour assurer une gestion concertée en faveur du milieu marin. Il est porté par une gouvernance locale, le conseil de gestion, composé d'acteurs locaux. Pour mener à bien ses missions, le Parc naturel marin s'appuie sur une équipe d'une

quinzaine de personnes et des moyens alloués par l'Office français de la biodiversité (OFB).

Le Parc naturel marin est également l'animateur des sites Natura 2000 du Bassin d'Arcachon au titre de la directive Habitats-faune-flore et de la directive Oiseaux.

MISSIONS D'UN PARC NATUREL MARIN



Améliorer la
connaissance du
milieu marin



Préserver les
richesses naturelles
et culturelles



Favoriser le
développement
durable des activités
liées à la mer

LES DATES-CLÉS DE LA CRÉATION DU PARC

14 avril 2006. Loi de création de l'outil parc naturel marin avec trois missions : contribuer à la protection et à la connaissance du patrimoine marin, promouvoir le développement durable des activités liées à la mer.

2010-2012. Mission d'étude pour la création du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon.

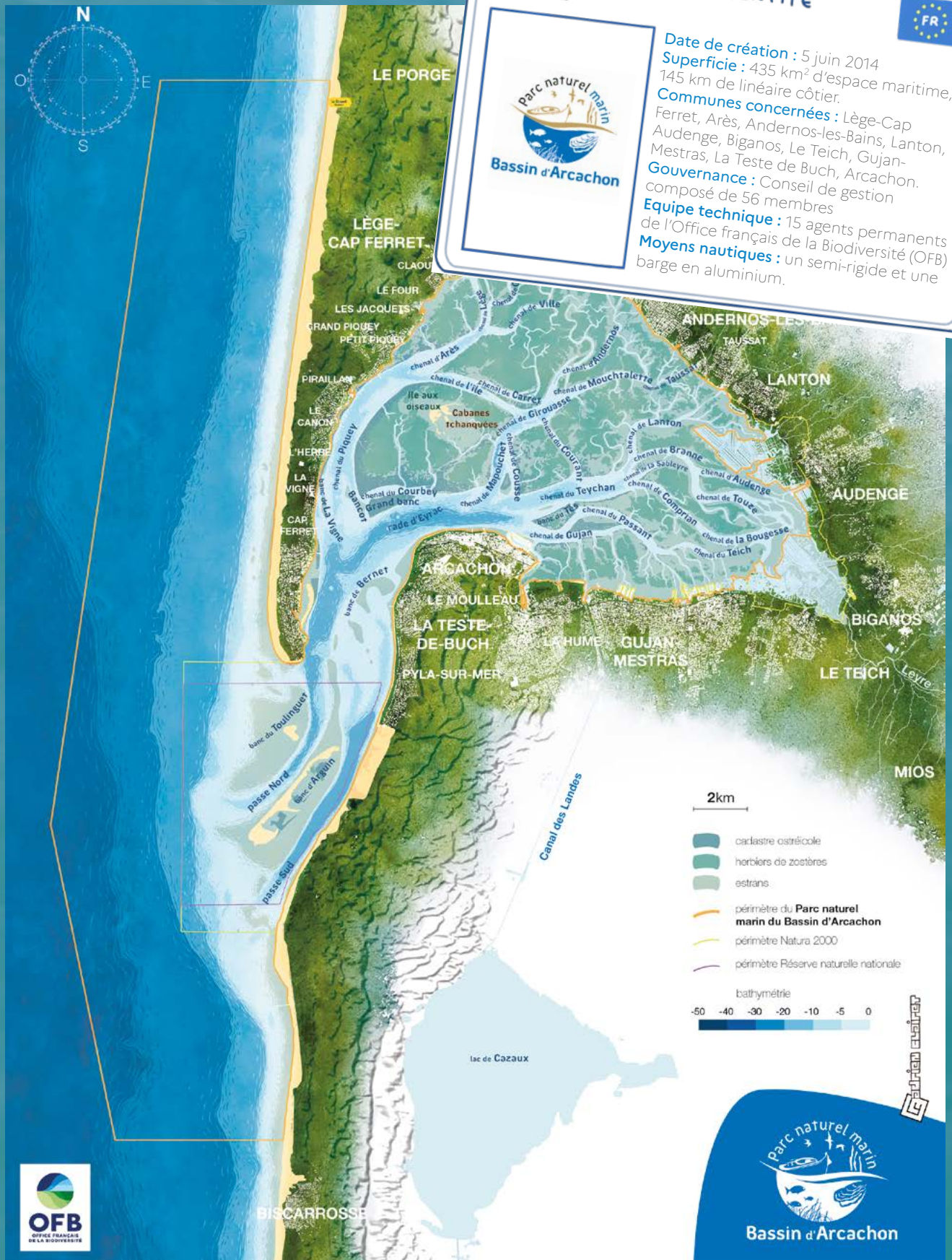
5 juin 2014. Création du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon par décret ministériel.



CARTE D'IDENTITÉ



Date de création : 5 juin 2014
Superficie : 435 km² d'espace maritime, 145 km de linéaire côtier.
Communes concernées : Lège-Cap Ferret, Arès, Andernos-les-Bains, Lanton, Audenge, Biganos, Le Teich, Gujan-Mestras, La Teste de Buch, Arcachon.
Gouvernance : Conseil de gestion composé de 56 membres
Equipe technique : 15 agents permanents de l'Office français de la Biodiversité (OFB)
Moyens nautiques : un semi-rigide et une barge en aluminium.



23 février 2015. Première réunion du conseil de gestion. Election de François Deluga, maire du Teich, en tant que président.

Septembre 2015 à mars 2017. Elaboration du plan de gestion : lancement d'un vaste processus de concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire.

19 mai 2017. Approbation du plan de gestion par le conseil de gestion, véritable feuille de route du Parc naturel marin pour les 15 prochaines années.

Sept grands AXES DE TRAVAIL

À la croisée d'enjeux de connaissance, de protection du milieu marin et de développement durable, sept orientations de gestion constituent les grands axes de travail du Parc naturel marin à long terme.

- 1 Améliorer la connaissance de la dynamique du Bassin et de son lien avec l'océan**, notamment les transports hydro-sédimentaires et les échanges entre les écosystèmes
- 2 Préserver et restaurer la spécificité de la biodiversité lagunaire** et l'attractivité du Bassin et de son ouvert pour les oiseaux
- 3 Garantir le bon fonctionnement écologique des milieux**, notamment des marais maritimes, par une exigence accrue pour la qualité des eaux et une gestion cohérente des richesses naturelles et des usages
- 4 Promouvoir et accompagner les filières professionnelles**, notamment de la pêche et de la conchyliculture, pour préserver les emplois et valoriser les savoir-faire, dans une démarche respectueuse des équilibres naturels
- 5 Promouvoir des pratiques respectueuses du milieu marin** dans les activités nautiques par l'adaptation des comportements et des aménagements et l'innovation technologique
- 6 Contribuer à la mise en valeur des patrimoines** naturels, culturels et paysagers marins afin de conserver au territoire son identité maritime et la faire prendre en compte dans les projets de développement
- 7 Responsabiliser l'ensemble de la population** en la sensibilisant aux impacts des usages sur les équilibres naturels marins du Bassin et aux bénéfices qui résultent de ces équilibres pour sa qualité de vie



Le conseil de gestion, un « parlement de la mer »

La gouvernance du Parc naturel marin est assurée par son conseil de gestion. Il réunit 56 membres, représentant toutes les parties prenantes :



- **les élus locaux** (communes du Bassin, Région, Département)
- **les usagers professionnels** (ostréiculteurs, pêcheurs, industries nautiques, etc.)
- **les usagers de loisir** (sports de glisse, voile, pêche, plongée, etc.)
- **les associations** de protection de l'environnement et du patrimoine culturel
- des personnes **qualifiées**
- des représentants des **services de l'État**.

EN CHIFFRES

3 à 4

Le conseil de gestion se réunit trois à quatre fois par an

15

Il élabore le plan de gestion, feuille de route du Parc naturel marin pour 15 ans !

150

Le conseil de gestion est saisi pour avis sur des projets susceptibles d'avoir un impact sur le milieu marin. Depuis sa création, 150 avis ont été votés. Toute activité susceptible d'altérer de façon notable le milieu est soumise pour avis conforme : en cas de vote défavorable, le projet ne peut pas être autorisé.

Grand témoin

FRANÇOIS DELUGA

« On a considérablement avancé en matière de gestion du territoire »

Maire du Teich (1989-2023), député (1997-2002 ; 2008-2012), François Deluga a ardemment défendu la création d'un parc naturel marin sur le Bassin d'Arcachon. Il en est devenu le président du conseil de gestion jusqu'en 2022. François Deluga revient sur la naissance et les premières années de cette aire marine protégée.

Vous avez été à l'initiative de la création du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon. Dans quel contexte est-il né ?

En 2008, j'étais maire depuis vingt ans ; j'avais été vice-président de la Région chargé du littoral et des parcs naturels régionaux, et député. En tant qu'élu de proximité, j'étais systématiquement interpellé pour des conflits d'usages entre les acteurs du Bassin d'Arcachon. J'ai vécu des conflits permanents, jusqu'à des crises extrêmement graves. J'avais exercé les fonctions de président du Parc naturel régional des Landes de Gascogne donc je savais comment on pouvait, en mettant tous les acteurs autour de la table, arriver à gérer des conflits d'usage et à porter une politique de préservation, de valorisation des richesses du territoire et des activités traditionnelles. Je connaissais par ailleurs Jérôme Bignon, le président de l'Agence des aires marines protégées, et j'étais assez convaincu par cet outil.

Vous avez porté ce projet durant la campagne de l'élection législative partielle, fin 2008...

En effet, j'en ai fait mon sujet de début de campagne... Puis le sujet central de ma campagne. Certains pensaient que c'était un projet clivant, mais je défendais au contraire l'idée que cela pouvait rassembler.



Mes adversaires politiques s'en sont emparés ; ils ont raconté que le Bassin allait être mis sous cloche, que les anciens ne pourraient plus naviguer, que tout serait interdit... Moi, j'étais persuadé que le Parc naturel marin allait créer un espace de concertation entre les usagers et permettre une gestion intégrée du milieu marin. À ces élections, je suis arrivé en tête au 2nd tour, après avoir fait un très bon score au premier tour.

Vous aviez convaincu la population. Il vous fallait désormais convaincre les différents acteurs du Bassin ?

On s'était engagé à créer un parc naturel marin, on a mis cinq ans pour y arriver. Il fallait convaincre les professionnels, les associations de protection de l'environnement, l'ensemble des usagers. Le maire de Lège-Cap Ferret, Michel Sammarcelli, était totalement d'accord avec moi. On a organisé des réunions publiques ensemble, avec le président de l'Agence des aires marines protégées, pour présenter ce projet à la population. On a emmené une délégation de pêcheurs et d'ostréiculteurs



au Parc naturel marin d'Iroise. Quand nous sommes revenus, ils étaient convaincus. J'ai organisé des rencontres bilatérales avec tous les acteurs. Puis j'ai obtenu que la mission de préfiguration soit lancée par l'Agence des aires marines protégées (de 2010 à 2012, *ndlr*). En juin 2014, Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, est venue signer le décret de création du Parc naturel marin. Le premier conseil de gestion s'est tenu en février 2015.

Vous en avez été élu président. Comment se sont passées les premières années ?

Melina Roth a été recrutée comme directrice du Parc naturel marin. Elle a apporté une capacité de travail considérable, mais aussi une grande capacité de négociation, d'analyse, une patience à toute épreuve... Elle a vraiment réussi. D'ailleurs, est-ce qu'il y a encore des conflits d'usage violents depuis la création du Parc naturel marin ? Non, les sujets se discutent désormais au conseil de gestion.

Quand Melina a annoncé son départ (*avril 2022, ndlr*), j'avais déjà prévu de ne pas aller au bout de mon mandat. J'ai préféré quitter ces fonctions un peu plus tôt afin que le nouveau président puisse participer au recrutement du nouveau directeur.

Cédric Pain, représentant du Parc naturel régional au conseil de gestion et maire de Mios, a ainsi été élu.

Il fallait obligatoirement que ce soit un élu, car un élu est le seul membre du conseil

de gestion à ne pas être impliqué dans des conflits d'usage. Il porte, de plus, la légitimité du suffrage universel. C'est celui qui peut le plus porter l'intérêt général. J'ai réussi à convaincre le maire de Mios. Il a une bonne compréhension des sujets, une bonne approche ; les autres membres du conseil de gestion en ont convenu.

Quels projets vous ont particulièrement marqués ces dernières années ?

On a considérablement avancé en matière de gestion du territoire, grâce au dialogue permanent entre tous les acteurs. C'est un très grand progrès. Parmi les projets marquants de ces dix années, je pense au remplacement des corps-morts traditionnels par les corps-morts à moindre impact environnemental. Il y a également le nettoyage du domaine public maritime, avec la suppression des friches ostréicoles. Et l'ensemble des actions réalisées en faveur de la zostère. Et puis, il y a tout le travail de connaissance de la biodiversité du Bassin, de ses atouts et difficultés. Tout ce travail qui permet d'éclairer les politiques que l'on mène sur le territoire et les décisions du conseil de gestion.

Quels sont selon vous les grands défis qui attendent le Parc naturel marin ces dix prochaines années ?

Le changement climatique. C'est le principal défi. Comment lutte-t-on ? Comment s'adapte-t-on ? Des enjeux primordiaux vont en découler. ■

Mieux connaître LA BIODIVERSITÉ



Le Bassin d'Arcachon est une région unique, qui mérite une attention particulière. Il abrite une biodiversité riche et des milieux naturels variés, refuges pour de nombreuses espèces animales et végétales.

Des oiseaux à la seiche, des espèces suivies à la loupe

Le suivi des espèces est un élément crucial pour surveiller l'état de la biodiversité, mettre en œuvre des mesures de gestion adaptées et informer le public. Ces études enrichissent les bases de données naturalistes nationales et internationales.

Concernant **les oiseaux**, des comptages d'espèces nicheuses (oiseaux venant se reproduire sur le Bassin), hivernantes (accueillies en hiver) ou migratrices, ont lieu tout au long de l'année, en fonction de l'espèce, de la saison et du site. C'est par exemple le cas de la Bernache cravant, qui fréquente par milliers le Bassin en hiver, ou du Gravelot à collier interrompu, qui niche sur les plages océanes d'avril à juillet.

Sous l'eau, de nombreuses espèces sont observées. Certaines passent l'ensemble de leur cycle de vie dans le Bassin, d'autres n'y sont présentes que pour une étape (croissance, reproduction, migration, halte). Des suivis des populations d'hippocampes, de seiches ou encore d'huîtres plates sont ainsi menés. Le Parc naturel marin contribue également aux études liées aux populations de bivalves (coques, palourdes, moules), de crustacés, mollusques, etc.

Pour mieux connaître **les mammifères marins** présents dans l'ouvert du Bassin (dauphins, marsouins), le Parc naturel marin met également en place des hydrophones immergés : ces outils captent les sons émis sous l'eau. Cette écoute permet de suivre les activités des mammifères, mais aussi de qualifier le bruit d'origine naturelle (courants des passes, organismes benthiques) et anthropique (passage de bateaux).





Contribuer à maintenir une très bonne qualité de l'eau

Le Bassin d'Arcachon abrite une grande variété d'espèces marines et terrestres, dont beaucoup dépendent directement de la qualité de l'eau pour leur survie. Elle est également essentielle pour maintenir la biodiversité, le bon fonctionnement des écosystèmes et bien entendu les activités économiques liées à la mer.

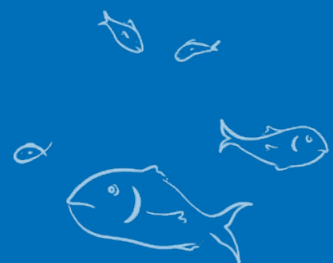
Le Parc naturel marin, aux côtés d'autres acteurs, contribue à l'ensemble des suivis et actions visant à maintenir une très bonne qualité de l'eau.

Agir en faveur des habitats marins

La morphologie et le fonctionnement hydrodynamique particulier du Bassin d'Arcachon sont à l'origine d'une mosaïque d'habitats. Leur préservation est primordiale pour garantir leurs fonctions écologiques et conserver leur capacité d'accueil pour de nombreuses espèces.

Cette préservation est également essentielle pour les activités humaines liées à la mer comme la pêche, l'ostréiculture, la chasse maritime, la baignade, etc.

Le Parc naturel marin réalise ou contribue aux actions de connaissance et de préservation de ces habitats, en particulier les herbiers de zostères (lire en pages 14-15).



Mieux connaître LES PRESSIONS



La qualité de l'eau représente un enjeu central, aussi bien pour la préservation de la biodiversité que pour les activités économiques qui reposent sur le bon état écologique du milieu. Maintenir une bonne qualité de l'eau est une condition essentielle pour la mise en œuvre des projets inscrits dans le plan de gestion du Parc naturel marin.

Identifier les sources de pollution

Le Parc naturel marin mène un suivi scientifique des macrodéchets. Le Parc met également en place des projets de collecte, de tri et d'analyse des déchets échoués sur le littoral et les berges des cours d'eau.

Cette surveillance permet d'identifier les sources principales de pollution, de surveiller de potentiels échouages massifs et d'élaborer des stratégies de réduction et de prévention.

En collaborant avec des partenaires locaux (communes, Parc naturel régional, etc.), des scientifiques et des volontaires, le Parc sensibilise également à l'importance de réduire son impact environnemental.

EN CHIFFRES

105

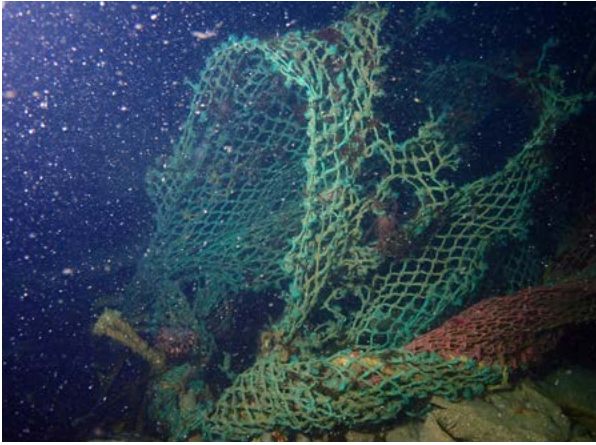
macrodéchets échoués par 100 m de plage retrouvés sur les sites de suivis du Parc naturel marin (abondance médiane annuelle en 2021)

22

bacs à marée présents sur le Bassin / 7 nouveaux installés suite à un appel à projets du Parc naturel marin

116

Le Bassin suivi à la loupe : 116 suivis environnementaux sont menés par les différents acteurs



La qualité de l'eau résulte des activités et pollutions produites sur l'espace maritime, le littoral et les bassins versants

Contribuer aux indicateurs de suivi

Depuis sa création, le Parc naturel marin bénéficie d'étroites collaborations avec les partenaires locaux permettant de collecter des données sur les sources de pression s'exerçant sur le Bassin d'Arcachon. Ces données alimentent des indicateurs de la qualité chimique et écologique du milieu et ont guidé les politiques de gestion.

Favoriser l'accès à l'information

Le Parc participe à la concertation sur le territoire en animant une commission sur la thématique de la qualité de l'eau. De cette concertation a découlé la mise en place d'une plateforme de recensement des suivis environnementaux existants, « Géobassin ». Cette plateforme interactive offre un accès facile aux données environnementales existantes.



Soutenir la recherche

L'amélioration de la connaissance de la qualité de l'eau du Bassin d'Arcachon est un axe fort du plan de gestion du Parc naturel marin.

Ces dix dernières années, en collaboration avec des institutions scientifiques et des universités, le Parc a participé et soutenu financièrement des études novatrices sur les facteurs influençant la qualité de l'eau, éclairant les sources de pollution et leurs impacts sur l'écosystème aquatique.

Les recherches abordent diverses problématiques telles que les macrodéchets, les microplastiques, les engins de pêche échoués et les peintures antifouling.

De plus, par l'organisation d'un séminaire scientifique sur le Bassin d'Arcachon (mai 2024), le Parc a souhaité faciliter la collaboration entre scientifiques et gestionnaires.

Il participe ainsi à l'effort du territoire pour générer des données scientifiques pertinentes et applicables pour la préservation à long terme du Bassin.

Herbiers de zostères TRÉSORS À PRÉSERVER

Les herbiers de Zostère naine et de Zostère marine jouent un rôle primordial pour le Bassin d'Arcachon. Leur restauration est l'un des objectifs majeurs du plan de gestion du Parc marin.

Mieux connaître l'herbier pour favoriser sa recolonisation

Les études et suivis menés par les scientifiques ont permis de bien comprendre le phénomène de régression des herbiers de zostères et ses causes : des épisodes de canicules marines couplés à la présence de contaminants dans l'eau. Toutefois, des connaissances restent à acquérir afin de mieux comprendre la situation actuelle des herbiers, les éventuelles perspectives de recolonisation des zones dégradées et les leviers d'actions pour favoriser cette récupération. Le Parc naturel marin mène des travaux pour identifier les facteurs empêchant le retour des herbiers et pour élaborer une stratégie de restauration à long terme.

EN CHIFFRES

44 %

des herbiers de Zostère naine
&

85 %

des herbiers de Zostère marine

ont disparu au début des années 2000

Agir sur les pressions

La restauration d'un écosystème passe avant tout par la suppression des pressions. Le Parc naturel marin travaille avec l'ensemble des acteurs dont les activités sont susceptibles d'entrer en interaction avec les herbiers. Des travaux et échanges sont en cours avec les ostréiculteurs pour étudier, expérimenter et valoriser les pratiques les plus compatibles avec la présence d'herbiers en bonne santé au sein ou à proximité des concessions. Plusieurs actions visent également à améliorer les pratiques du nautisme en faveur de la restauration des herbiers (mouillages à moindre impact environnemental, information sur la présence d'herbiers, sensibilisation des navigateurs).



Expérimenter des méthodes de restauration active

La restauration active des herbiers peut être opportune dans certains contextes, notamment lorsque la récupération est freinée - voire empêchée - par les conséquences de la régression, comme la modification de la dynamique hydrosédimentaire (liée aux vagues et aux courants) ou le manque de graines permettant d'initier la recolonisation.

Le Parc naturel marin expérimente plusieurs méthodes de restauration active ayant fait leurs preuves ailleurs dans le monde, telles que les semis de graines de Zostère naine et des transplantations. En parallèle, il travaille à l'identification des contextes où ces méthodes pourront avoir le plus d'impact. Ces opérations ont produit des résultats contrastés mais encourageants, qui pourraient permettre de monter progressivement en échelle au cours des prochaines années.

Des plantes marines qui nous rendent service !

Les herbiers de zostères fournissent de services écosystémiques essentiels :

- **Habitat et nurserie** : ils offrent un habitat vital pour de nombreuses espèces marines, notamment les poissons, les crustacés et les mollusques. Ils servent également de nurseries pour les juvéniles, favorisant leur croissance et leur survie.
 - **Biodiversité** : les herbiers de zostères abritent une grande diversité d'espèces. On trouve 6 fois plus d'espèces dans un herbier que sur un fond dépourvu de plantes et d'algues.
 - **Clarification de l'eau** : les zostères filtrent l'eau en absorbant nutriments polluants et en captant les matières en suspension.
 - **Protection côtière** : les herbiers limitent l'érosion côtière en absorbant l'énergie des vagues et en stabilisant les sédiments. Ils forment une barrière naturelle.
 - **Puits de carbone** : les zostères captent le CO₂ et stockent le carbone. Cela contribue à atténuer le changement climatique.
- Les herbiers de zostères sont des écosystèmes précieux qui méritent d'être protégés et restaurés !

Mieux connaître LA FRÉQUENTATION MARITIME



De nombreuses activités sont pratiquées sur le Bassin d’Arcachon, particulièrement en période estivale : nautisme, surf, kayak, plongée, parapente... L’un des enjeux du plan de gestion du Parc naturel marin est d’assurer la compatibilité de ces activités avec la préservation des richesses naturelles.

Mieux connaître les pratiques

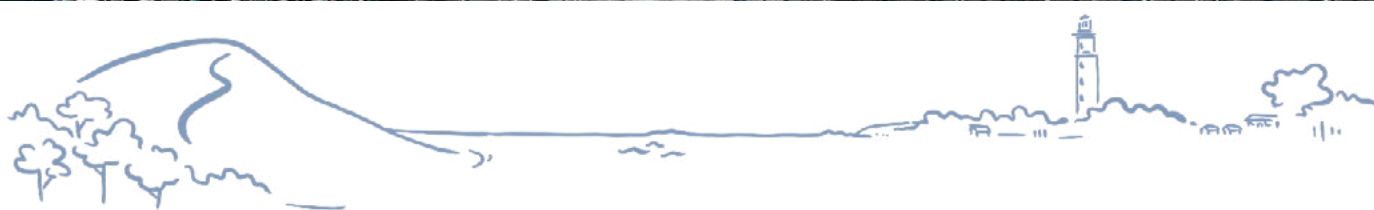
Plusieurs objectifs du Plan de gestion appellent à améliorer les connaissances sur la fréquentation du plan d’eau, des littoraux et des estrans du Bassin d’Arcachon, pour permettre l’élaboration d’une gestion adaptative des niveaux de fréquentation, dans l’espace mais aussi dans le temps. En ligne de mire : une compatibilité de la fréquentation avec la sensibilité des milieux ainsi que la conciliation des activités professionnelles et de loisirs.

Ainsi, depuis 2019 et la création de la commission Fréquentation maritime, le Parc naturel marin mène des projets d’étude pour objectiver la fréquentation des espaces littoraux et du plan d’eau.

La fréquentation à la loupe

La fréquentation du plan d’eau est étudiée afin d’en proposer une modélisation. Celle-ci vise à donner les clés pour mieux comprendre la fréquentation maritime et les paramètres qui la font varier, d’extrapoler les données acquises afin de prévoir la fréquentation du plan d’eau à court terme, et de simuler ainsi le rapport entre la présence des activités nautiques et les éventuelles pressions sur l’écosystème marin.





EN CHIFFRES

12 066

engins nautiques recensés le 13 août 2023 sur l'eau, dans les ports et aux corps-morts

284

prestataires d'activités de loisirs comptabilisés en 2024.

Quelles activités de loisirs ?

Le projet Resoblo (mise en place d'un Réseau d'observatoire des usages de loisirs dans les parcs naturels marins) a permis entre 2020 et 2023 de déterminer les besoins de connaissance, de tester plusieurs protocoles de recueil de données de suivi de la fréquentation et de déterminer les indicateurs potentiels issus de ces suivis.

État des lieux de la pêche récréative

Prenant le relai du programme Life Pêche à pied de loisir (2014-2017), le Parc naturel marin poursuit ses efforts de connaissance sur les enjeux, les pratiques et l'évolution de cette activité identitaire du Bassin d'Arcachon, afin de mieux en évaluer les impacts locaux et développer des outils et messages de sensibilisation aux bonnes pratiques.

À partir de 2022, le diagnostic des activités de pêche récréative s'est étendu aux pratiques de pêche embarquée, de pêche du bord, de pêche sous-marine et de pêche au filet fixe, qui séduisent nombre d'usagers. Un état des lieux a été produit à partir de 2022. Des outils de sensibilisation (dépliant des bonnes pratiques, règles de mesure des poissons, coquillages et crustacés) sont également proposés par le Parc naturel marin.

Préserver et valoriser LE PATRIMOINE CULTUREL



L'identité maritime du Bassin d'Arcachon s'exprime à travers les liens multiples qu'entretiennent les habitants avec la lagune et l'océan.

Le patrimoine culturel, matériel et immatériel, permet de révéler et transmettre des clés de compréhension du territoire.

Soutenir les initiatives liées au patrimoine culturel

Le Parc naturel marin soutient financièrement les projets visant à transmettre et valoriser la culture maritime. Ces projets peuvent avoir trait à la rénovation de bateaux traditionnels, au recueil de mémoires (Portraits du Bassin, série de documentaires réalisés par Vues du Cap), ou encore à l'édition de beaux livres sur différentes facettes du patrimoine culturel (*Parcs et Pignots* sur l'ostréiculture, *Cartes anciennes du Bassin*, livret sur les blockhaus engloutis des Gaillouneys).

Les ports du Bassin, reflets de la culture maritime locale

La connaissance, la préservation et la valorisation des éléments constitutifs des patrimoines du Bassin d'Arcachon sont des enjeux prégnants du Plan de gestion. Les ports, espaces emblématiques d'expression de la culture maritime locale, font l'objet d'une attention particulière. C'est avec le souhait de mieux comprendre la nature et l'usage des espaces portuaires qui occupent le Bassin d'Arcachon que le Parc naturel marin en étudie les caractéristiques patrimoniales, architecturales et paysagères depuis 2019. L'objectif est de fournir des clés de lecture pour accompagner leur évolution et la préservation des patrimoines dans une démarche de co-construction avec les différentes parties prenantes (collectivités, gestionnaires d'aires protégées, etc.).



Contribuer à la transmission des toponymes des espaces maritimes

Les noms de lieux sont des témoins de la relation que l'homme a tissée avec son environnement. Sur le Bassin, beaucoup de toponymes font référence au contexte géographique ou morphologique, d'autres désignent une ressource ou une pratique.

Afin de sauvegarder et transmettre ce patrimoine culturel, un groupe de travail coordonné par Pierre Decoudras, géographe, s'est constitué en 2021. S'appuyant sur un ensemble de cartes anciennes et modernes, ces experts ont pu référencer plus de 350 noms de lieux des espaces maritimes. Un travail d'interprétation de ces toponymes a ensuite été réalisé par Bénédicte Fénie, docteure en géographie et spécialiste de la toponymie du Sud-Ouest.

L'ensemble de ces toponymes, accompagnés de leur étymologie, sont disponibles sur une carte interactive produite et mise en ligne par le Parc naturel marin.

Le maintien de l'identité maritime locale est un atout pour l'avenir du territoire. Il s'agit de préserver et transmettre ce qui fait la valeur des lieux



Richesses DE LA LAGUNE

Ostréiculture

L'ostréiculture est l'un des piliers de l'économie et de l'identité maritime du Bassin. La lagune offre l'opportunité de réaliser l'ensemble des étapes du cycle d'élevage des huîtres. Un formidable atout pour l'activité ostréicole, dont la renommée n'est plus à faire !

Plaisance

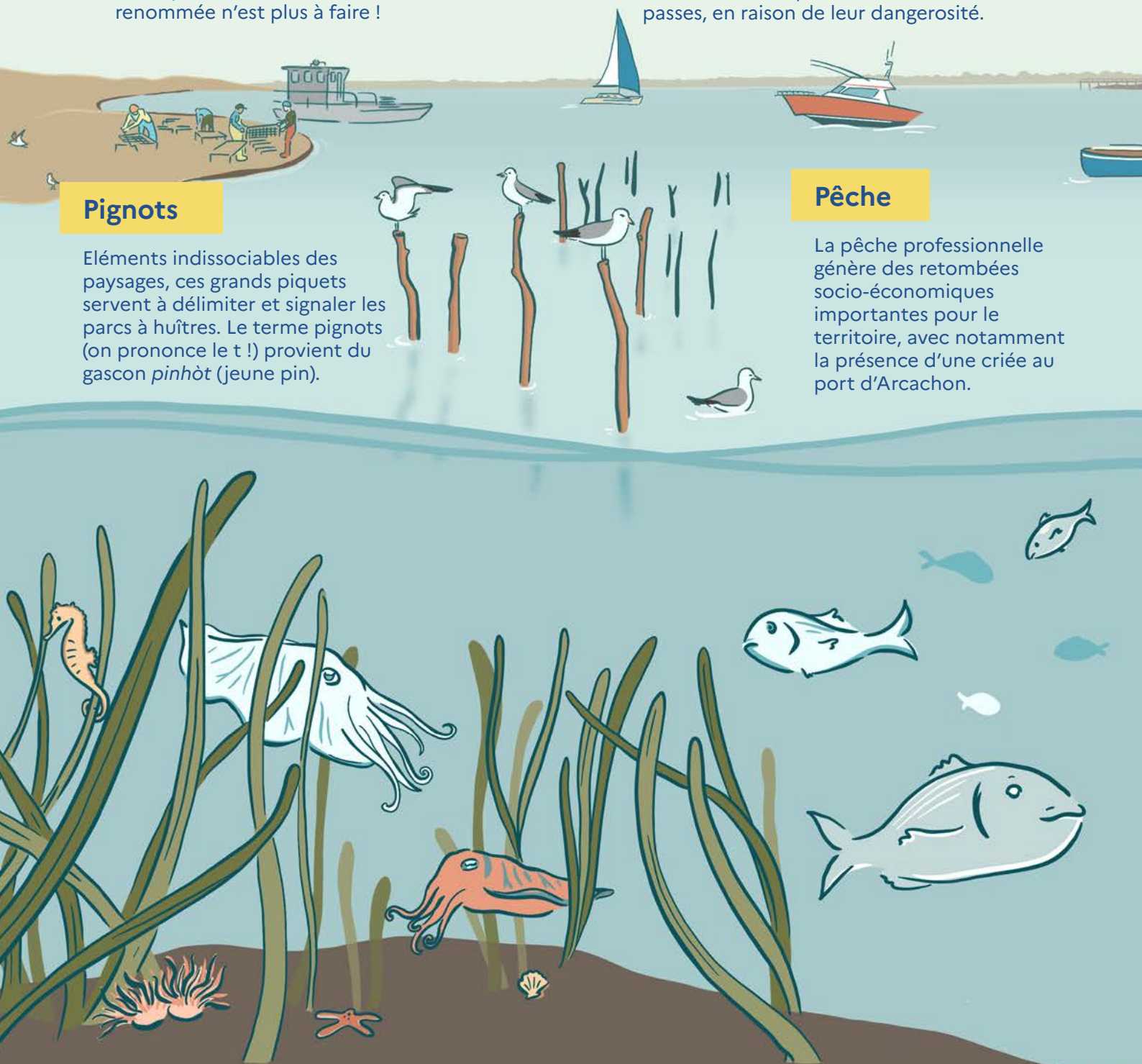
La majorité de bateaux fréquentant le Bassin l'été sont des navires de plaisance motorisés. L'île aux Oiseaux, le banc d'Arguin, la presqu'île du Cap Ferret et les cabanes tchanquées sont les destinations privilégiées. Rares sont les navires qui franchissent les passes, en raison de leur dangerosité.

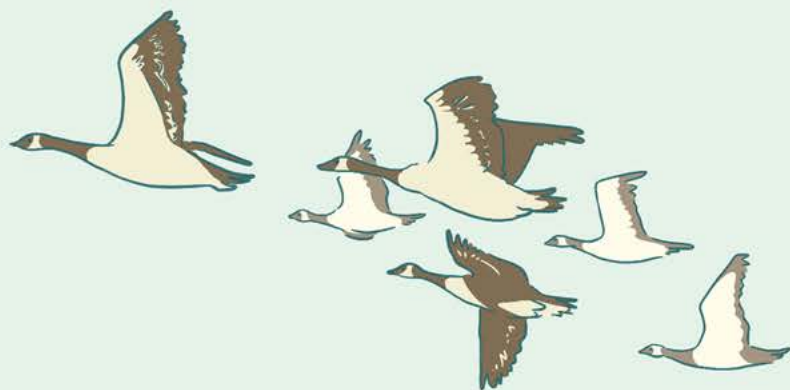
Pignots

Éléments indissociables des paysages, ces grands piquets servent à délimiter et signaler les parcs à huîtres. Le terme pignots (on prononce le t !) provient du gascon *pinhòt* (jeune pin).

Pêche

La pêche professionnelle génère des retombées socio-économiques importantes pour le territoire, avec notamment la présence d'une criée au port d'Arcachon.





Oiseaux

Oiseaux migrateurs, nicheurs, qu'ils soient marins, côtiers ou terrestres, de très nombreuses espèces d'oiseaux peuvent être observées tout au long de l'année. Le Bassin d'Arcachon est un site d'importance internationale pour l'hivernage ou la nidification de certaines espèces.



Loisirs

Le Bassin est un site apprécié par les habitants et visiteurs pour la pratique d'une grande diversité d'activités nautiques et de nature, au contact du milieu marin.

Faune marine

Lorsque les eaux du Bassin se réchauffent au printemps, des espèces entrent par les passes. C'est le cas des bars, dorades, mullets, maigres, soles, raies... Elles retrouvent les espèces qui y ont séjourné tout l'hiver comme les hippocampes, les congres ou les crabes. D'autres n'hésitent pas à rentrer dès les mois d'hiver, comme les seiches ou les araignées de mer.

Chantier naval

L'essor local de la plaisance est indissociable de la présence de chantiers navals implantés dans les ports du Bassin depuis plus d'un siècle. Liée à l'histoire des lieux, la filière nautique fait du Bassin d'Arcachon le principal site d'industrie nautique en Nouvelle-Aquitaine.



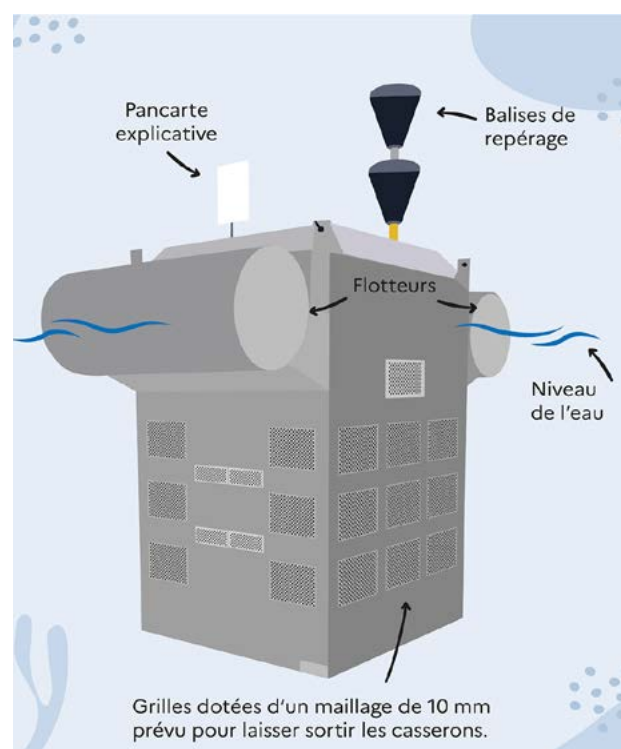
Développement durable DES ACTIVITÉS



Le Bassin d'Arcachon est caractérisé par de nombreuses activités professionnelles et récréatives : pêche, ostréiculture, plaisance, sports de nature... Dans un contexte d'évolution démographique, le Parc naturel marin accompagne les acteurs concernés pour favoriser des pratiques respectueuses du milieu marin.

Avec les pêcheurs

De 2019 à 2022, le Parc naturel marin travaille en étroite collaboration avec les comités des pêches régional et départemental sur les interactions entre les activités de pêche professionnelle et les habitats marins présents. Ce travail, obligatoire au titre de Natura 2000, permet d'évaluer les risques d'impacts sur les habitats marins et d'identifier les mesures et actions à mettre en œuvre pour les réduire ou les limiter. Entre 2021 et 2023, le Parc naturel marin, le Comité départemental des pêches et l'association Capena réalisent également une expérimentation de collecte et d'incubation des œufs de seiches pondus sur les engins de pêche professionnelle. L'objectif est d'évaluer dans quelles mesures ce type d'actions peut contribuer à la bonne gestion de l'espèce.



Incubateur d'œufs de seiche



Avec les ostréiculteurs

Depuis sa création, le Parc naturel marin accompagne le Comité régional de la Conchyliculture Arcachon Aquitaine sur plusieurs actions, comme les perspectives de déploiement de la culture en eau profonde, à l'intérieur de la lagune, ou encore la connaissance et la gestion de l'espèce exotique du ver plat.

En février 2023, une délégation de 11 personnes s'est également rendue en Mer de Seto, au Japon, pour rencontrer experts et professionnels de l'ostréiculture. Des échanges se sont tenus sur les thèmes de la formation, de l'organisation de la profession ou encore de la valorisation des produits. Les actions de restauration des herbiers de Zostère marine menées par les pêcheurs et ostréiculteurs ont aussi été longuement abordées.



Avec les plaisanciers

Le nautisme fait partie des activités pouvant générer de fortes pressions sur le milieu marin, notamment du fait de l'introduction de composés chimiques ou de déchets dans les eaux.

La pollution due aux activités de carénage et à l'utilisation des peintures antisalissures à base de biocides sur les coques de navires, peut avoir de nombreux effets néfastes sur le milieu marin, comme le démontrent plusieurs études.

Le Parc naturel marin accompagne les usagers et les professionnels du nautisme pour identifier les pistes d'amélioration de ces pratiques, y compris les alternatives aux peintures à biocides.



Avec les gestionnaires de zone de mouillage et d'équipements légers (ZMEL)

Parmi les premières actions du Parc naturel marin figure le projet de développement de mouillages innovants, à travers un contrat de recherche et développement avec une entreprise locale. Ce projet voit naître un système innovant de mouillage, adapté aux spécificités du Bassin d'Arcachon, permettant de respecter l'environnement tout en maintenant la sécurité et la pérennité du milieu et des usagers.

Suite à ce premier volet expérimental, le Parc naturel marin s'engage plus fortement auprès des gestionnaires de zones de mouillages et d'équipements légers (ZMEL) en leur proposant un accompagnement vers une transition de mouillages classiques à des mouillages à moindre impact écologique.

Grâce aux crédits de l'OFB et de l'Union européenne dans le cadre du Plan France Relance, le Parc permet ainsi à trois gestionnaires de ZMEL de réduire significativement les impacts des mouillages à travers la réduction, voire la suppression du phénomène de ragage des fonds marins.

EN CHIFFRES

5 080

mouillages sur corps-morts autorisés dans les ZMEL du Bassin d'Arcachon, soit environ 15% des mouillages de France hexagonale.

1 675

mouillages à moindre impact remplacent des mouillages classiques grâce à l'accompagnement du Parc naturel marin

120

hectares de friches ostréicoles réhabilitées ces deux dernières années



Avec les chasseurs



Depuis 2017, le Parc naturel marin et l'ensemble des acteurs concernés par la chasse maritime sur le Bassin d'Arcachon travaillent en étroite collaboration sur les modalités de pratiques de l'activité, en particulier sur la chasse à la tonne et l'entretien des installations.

Un voyage d'études en Baie de Somme s'est déroulé en mars 2020 pour approfondir ces sujets. Depuis 2023, des essais de matériaux en fibres végétales sont initiés avec les chasseurs volontaires pour trouver des alternatives aux matériaux en plastique actuellement utilisés.

Réhabilitation des friches ostréicoles

Le Plan de gestion fixe un objectif fort de réhabilitation des friches ostréicoles présentes sur le Bassin d'Arcachon. Dès 2016, le Parc naturel marin s'inscrit dans la dynamique territoriale avec l'ensemble des acteurs concernés pour mettre en place des opérations expérimentales de réhabilitation. Celles-ci visent à tester et identifier les techniques d'intervention les plus adaptées, en particulier au regard des enjeux environnementaux.

En parallèle, le Parc naturel marin travaille avec le bureau d'études ISEA pour produire des cartes permettant de localiser les friches à l'échelle de son territoire, à partir des méthodes innovantes (*Deeplearning*).

Ancrer le Parc marin DANS LE TERRITOIRE



Le Parc naturel marin, depuis sa création, s'insère au sein d'un réseau important de sites naturels implantés sur le Bassin d'Arcachon. L'enjeu est de connaître ses spécificités, ses missions et sa gouvernance locale.

Des supports pédagogiques... et artistiques !

Comment, en un coup d'œil, faire découvrir au public la richesse du patrimoine naturel et culturel du Bassin d'Arcachon ? Avec une carte ! Produite en 2019, la Carte illustrée du Parc naturel marin est réalisée en aquarelles, lui conférant un fort caractère esthétique et artistique.

Dans l'optique de faire connaître les habitats marins et susciter l'émerveillement, le Parc naturel marin produit en 2021 deux films sur les herbiers de zostères et les blockhaus immergés. Tournés à 270° et diffusés par le biais de casques de réalité virtuelle, ces films offrent une immersion unique dans le Bassin d'Arcachon.

Une « Table des marées » est également créée afin de faire comprendre l'importance des marées pour la vie sur le Bassin, mais aussi d'en apprendre plus sur les espèces et les activités de manière ludique. Des expositions photos sont en outre réalisées ou soutenues pour valoriser la richesse et la diversité du milieu.

Travailler avec les acteurs locaux pour produire des messages adaptés

La concertation avec les acteurs locaux fait partie de l'ADN des parcs naturels marins. Celle-ci s'exprime bien entendu lors de la conception d'outils de sensibilisation. Des *Guides de bonnes pratiques* en matière de pêche à pied et de pêche de loisirs sont ainsi produits avec le concours des associations de pêche locales. Un « kit de sensibilisation » sur les herbiers de zostères est réalisé à la demande de la commission Zostères du Parc naturel marin, qui regroupe tout citoyen désireux de s'engager sur cette thématique. Un livret *Cap sur une plaisance éco-responsable* va prochainement paraître, en partenariat avec des représentants des plaisanciers et des industries nautiques.

Faire connaître ses actions

Communiquer sur les projets mis en œuvre par le Parc naturel marin constitue un axe important pour favoriser sa bonne identification et son appropriation sur le territoire. Le Parc publie au fil de l'eau des articles pour informer sur ses actions sur son site internet (créé en 2021) et ses réseaux sociaux (2022). Des relations régulières avec la presse locale permettent de toucher un large public attaché au Bassin.

Les communes, offices de tourisme, médiathèques, associations environnementales et culturelles, les structures d'activités liées à la mer constituent également de bons relais pour diffuser les messages du Parc naturel marin.

Depuis l'été 2023, le Parc propose des rencontres avec le public sur des stands de sensibilisation au niveau des principaux accès aux plages.

Participer et soutenir les événements liés à la mer

Le Parc naturel marin participe à de nombreuses manifestations liées à la mer, aux écosystèmes marins et au développement durable sur le Bassin. Ces événements constituent des moments privilégiés d'échange avec les habitants, les visiteurs de passage et les usagers de la mer. Les agents du Parc se montrent également présents pour accompagner des sorties nature, donner des conférences ou intervenir dans des structures, afin de sensibiliser les participants aux enjeux de biodiversité.



Sensibiliser DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE



Sensibiliser est un moyen simple de permettre l'appropriation par les habitants du territoire maritime du Bassin d'Arcachon. En approchant les plus jeunes, notamment dans le cadre scolaire, l'éducation à l'environnement et au développement durable est un levier important pour faire connaître, comprendre et donc protéger nos patrimoines.

Accompagner les aires marines éducatives dans les écoles

Dispositif national, les premières aires marines éducatives (AME) du Bassin ont vu le jour à la rentrée 2019. Il s'agit de portions de littoral gérées de manière participative par des élèves.

Ces projets écocitoyens, en lien direct avec les acteurs du territoire, s'inscrivent pleinement dans la dynamique de l'enseignement scolaire et impliquent également l'académie de Bordeaux.

Accompagnés par une structure de l'éducation à l'environnement et par leur enseignant, les élèves découvrent leur AME sous tous les angles (paysage visuel et sonore, activités, biodiversité, géologie, géographie...) et décident ensemble des façons de la protéger et de la valoriser. Le Parc naturel marin s'implique de plus en plus fortement dans l'animation du réseau local et l'émergence de nouveaux projets.

Sensibiliser les collégiens et lycéens

Désireux de s'adresser adolescents, le Parc naturel marin, en partenariat avec le Parc naturel régional des Landes de Gascogne, a initié le projet « Vivre et comprendre le Bassin, de la lagune à l'océan », qui cible les collégiens et lycéens du Bassin d'Arcachon. À son démarrage, le projet concernait deux classes. Ce sont désormais plus de 500 jeunes chaque année qui vivent des expériences de découverte sur le terrain, acquièrent des connaissances, naviguent sur le Bassin, rencontrent des professionnels de la mer, tout en travaillant leur programme scolaire.

Ce projet permet par ailleurs aux élèves de « voyager » de l'autre côté du Bassin et de se familiariser à l'environnement marin parfois méconnu et craint.



Intervenir dans les établissements scolaires

Avec une visibilité qui s'accroît, le Parc naturel marin est de plus en plus sollicité par les établissements du secondaire et de l'enseignement supérieur. Ainsi, il intervient pour présenter son fonctionnement, ses actions et les métiers liés à ses missions.

Par ailleurs, son outil pédagogique « Table des marées » est déployé à plusieurs reprises lors d'événements scolaires (projet « La mer et le vent » du collège Chante Cigale, Journée du développement durable du Lycée de la mer - Gujan-Mestras).

Le Parc naturel marin apporte également un soutien financier aux établissements scolaires pour la mise en œuvre de leurs projets visant à transmettre une culture maritime aux élèves.

EN CHIFFRES

1 890

collégiens et lycéens concernés par le projet Vivre et comprendre le Bassin depuis 2019

4

aires marines éducatives, 10 classes, 270 élèves impliqués dans une Aire marine éducative (en 2023-2024)

880

élèves de 5^e du collège Chante Cigale sensibilisés en 4 ans

S'engager AVEC LE PARC



Comment permettre à tous de s'impliquer aux côtés du Parc naturel marin ?

Initier des projets impliquant les citoyens

En invitant le public à participer à ses actions, le Parc reçoit une aide précieuse pour la collecte de données ou pour des tâches qui demandent des moyens humains importants. Cela répond par ailleurs à une demande croissante d'implication des citoyens en faveur de leur environnement.

Des usagers aux petites graines

Dès l'année de sa création, le Parc mobilise les associations locales pour l'aider aux comptages des pêcheurs à pied de loisir et à leur sensibilisation aux bonnes pratiques. Depuis l'été 2021, le Parc naturel marin fait appel à des bénévoles pour contribuer à la collecte de graines de Zostère naine dans le cadre de l'expérimentation de restauration active de l'herbier par semis. La dernière opération a réuni 160 participants enthousiastes !

En partenariat avec le Parc naturel régional des Landes de Gascogne, l'expédition Terre M'Éyre s'appuie sur une quinzaine de bénévoles pendant 5 jours pour assurer la collecte et le suivi des déchets sur les berges de la Leyre.

Enfin, les plongeurs sont sollicités pour aider à la cartographie des herbiers de Zostère marine et au suivi des syngnathidés.



La connaissance et la mise en pratique renforcent la prise de conscience des impacts des activités sur le milieu marin. Elles suscitent le désir de contribuer à sa préservation

Comment S'IMPLIQUER ?

Sécurité en mer

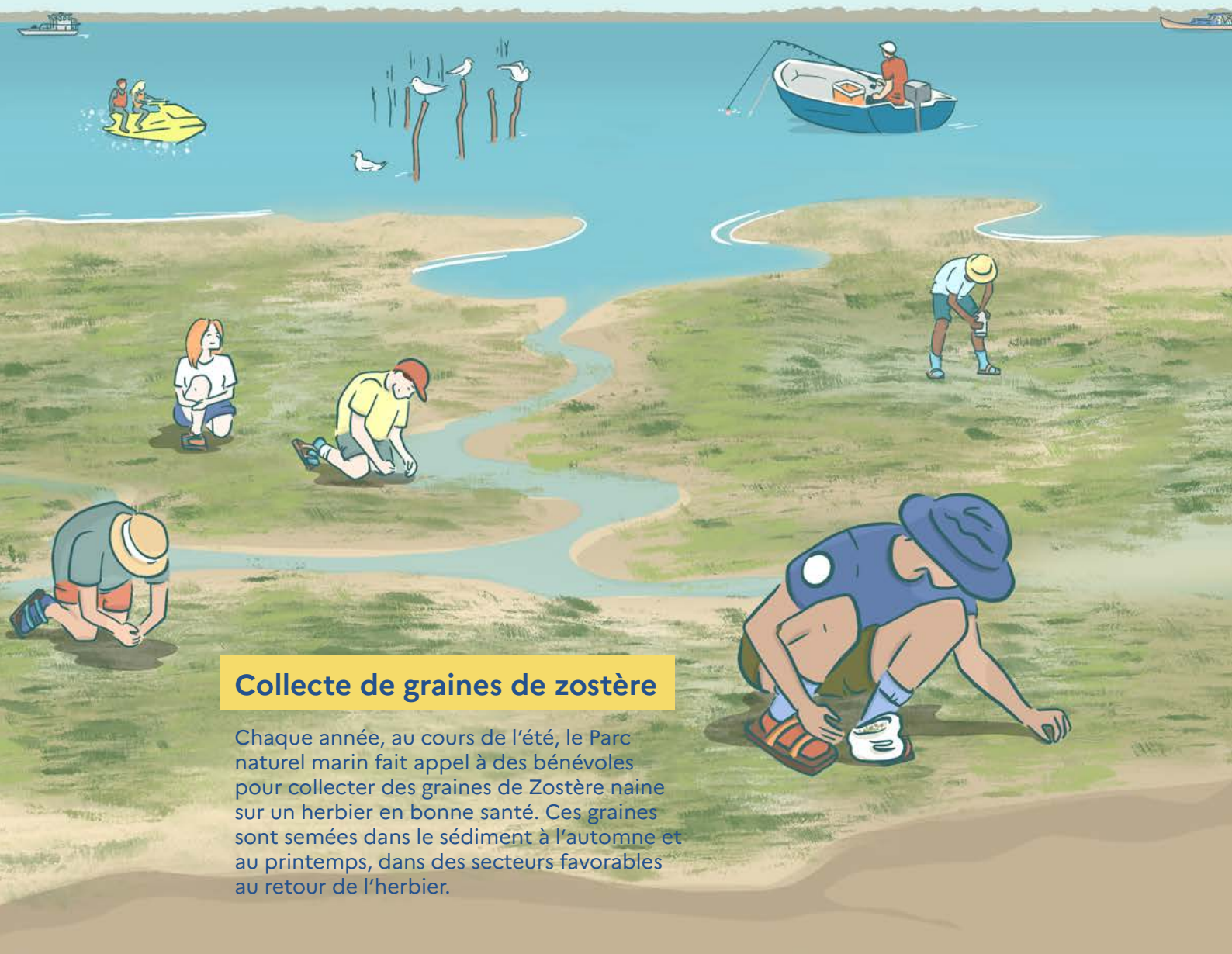
Pour votre sécurité et celle des autres usagers, la vitesse est limitée sur le Bassin. Certaines zones sont interdites au mouillage, d'autres à la navigation. Le *Guide de la plaisance*, édité par la préfecture de Gironde, vous donnera toutes les informations à connaître !

Pêche de loisir

Les différents milieux naturels marins sont des niches de biodiversité à préserver. Afin de permettre aux espèces de réaliser leur cycle biologique, donc de se reproduire, il est nécessaire de respecter les tailles minimales et les limites de captures.

Collecte de graines de zostère

Chaque année, au cours de l'été, le Parc naturel marin fait appel à des bénévoles pour collecter des graines de Zostère naine sur un herbier en bonne santé. Ces graines sont semées dans le sédiment à l'automne et au printemps, dans des secteurs favorables au retour de l'herbier.



Plaisance

L'herbier et l'ancrage ne font pas bon ménage ! Veillez à ne pas y jeter l'ancre afin de ne pas l'abîmer. L'application E-Navigation vous aidera à les localiser. Toujours dans l'optique de préserver cette plante marine, ne naviguez pas à faible profondeur au-dessus de l'estran. Limitez votre usage de peinture antifouling qui a un impact sur le milieu marin.

Déchets

La marée vient régulièrement déposer sur la plage des déchets à la dérive (bouteilles en plastique, fragments de verre ou de plastique, cordages, poches ostréicoles...). Les bacs à marée, installés sur le littoral, sont spécialement conçus pour recevoir ce type de déchets.

Mammifères marins

Aussi spectaculaires que soient les rencontres avec les mammifères marins, veillez à les observer sans les déranger. Maintenez une distance d'observation supérieure à 100 mètres, limitez votre vitesse et maintenez un cap régulier.



Pêche à pied

Afin de préserver la ressource, respectez quelques bonnes pratiques, notamment les tailles, les quotas et les zones de pêche. Le Parc naturel marin met à disposition des réglettes de mesure.

Veiller au respect DU MILIEU MARIN



Les agents du Parc marin sont présents tout au long de l'année sur le périmètre. Outre la réalisation de protocoles scientifiques, ils mènent des opérations de surveillance, de sensibilisation et de contrôle.

Mettre en œuvre les projets et suivis scientifiques

Le Parc naturel marin est composé de deux services : le service ingénierie et le service opérations. Ce dernier compte des agents de terrain chargés de mettre en œuvre l'ensemble des suivis scientifiques réalisés par le Parc naturel marin dans la lagune, à l'océan, sur l'estran ou le littoral. Six plongeurs assurent les missions subaquatiques, notamment pour réaliser des suivis des espèces.

Ces missions visent à mieux connaître et protéger la biodiversité marine. Elles permettent de recenser les pressions pesant sur les populations et de tester l'efficacité de mesures mises en place. Les résultats sont diffusés auprès des partenaires et du public.

Relever les infractions à l'environnement

Le Parc naturel marin compte cinq inspecteurs de l'environnement, commissionnés et assermentés, qui assurent des missions de sensibilisation et de police. Leurs compétences s'exercent sur les infractions au Code de l'environnement (pollution, protection de la faune et de la flore) mais aussi sur les infractions concernant la sécurité de la navigation sur le plan d'eau (vitesse et matériel de sécurité) et la pêche maritime. Les comportements respectueux et l'application des règles de pratique participent au vivre ensemble sur le Bassin et à la préservation des richesses naturelles.



Suivre les échouages de mammifères marins

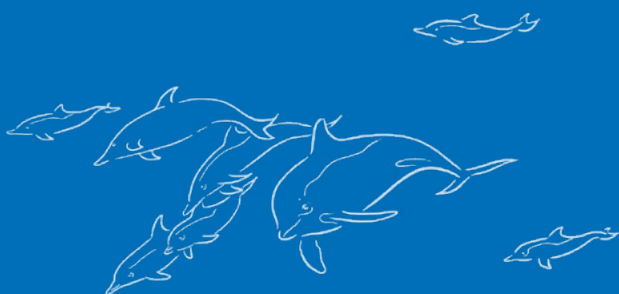
Les agents du Parc naturel marin participent au suivi des échouages de mammifères marins coordonné par l'Observatoire Pelagis (mesures, prélèvements d'échantillons...). Ces informations sont précieuses pour déterminer les causes de mortalité de l'animal. Sur le long terme, elles alimentent le suivi sanitaire des populations de mammifères marins.



Deux bateaux pour assurer les missions

Le premier navire du Parc naturel marin est livré en mars 2019. La Gaita, dont le nom vient du gascon *guetter*, est un semi-rigide d'une longueur de 9,5 m. Sa motorisation de dernière génération lui apporte la puissance nécessaire pour franchir les passes du Bassin et couvrir l'ensemble du périmètre du Parc.

Deux ans plus tard, en février 2021, L'Escourre est mis à l'eau. L'Escourre (petit passage entre deux bancs de sable ou entre deux cabanes en gascon) est une barge en aluminium qui offre un complément idéal à La Gaita. Sa capacité de chargement et son faible tirant d'eau permettent le débarquement du personnel en toute sécurité sur les vasières de l'intra-Bassin. Elle permet également de faciliter les plongées des agents. Ces deux navires participent à l'action de l'État en mer.



Bilan

2014-2024



Quel bilan, à mi-parcours du plan de gestion ?

2024, c'est aussi l'étape à mi-parcours de notre plan de gestion établi en 2017. Un bilan va donc être entamé afin de faire le point sur l'avancée des projets concernant les vingt finalités du document de gestion. Toutes n'ont pas été explorées de la même façon, et d'autres thématiques se sont rajoutées.

Si par exemple, les thématiques sur les herbiers de zostères, la qualité de l'eau, la fréquentation maritime et la sensibilisation ont été fortement investies, d'autres comme les fonctionnalités halieutiques des habitats sableux ou les espèces terrestres à enjeux seront à planifier dans les années à venir.

Cette évaluation à mi-parcours pourra donc donner un nouveau cap jusque 2032 afin d'atteindre les objectifs du plan de gestion.

10 ans d'avis

Ces dix ans ont permis au Parc naturel marin de s'implanter pour devenir un acteur incontournable sur le Bassin d'Arcachon. Les avis du Conseil de gestion permettent à l'ensemble des acteurs du territoire de s'exprimer sur les projets les concernant.

Après cette expérience de dix ans sur des saisines très variées, une simplification permet désormais au Conseil de gestion de se concentrer sur les avis à plus forts enjeux en laissant l'équipe technique traiter les saisines plus localisées ou récurrentes.

Le dialogue est ainsi le maître mot de ce « parlement local de la mer » et les avis sont très majoritairement pris à l'unanimité, résultat de longues préparations en amont.

Et demain...

Plusieurs projets sont en bonne voie :

- L'ouverture d'un espace d'accueil et d'information du Parc naturel marin sur le port de Larros (Gujan-Mestras) pour mieux sensibiliser le public et particulièrement les scolaires
- La concertation avec les partenaires afin de proposer des zones de protection forte (engagement de la stratégie nationale sur les aires protégées)
- Des actions pour sensibiliser et mieux protéger la laisse de mer, riche de biodiversité et premier rempart contre l'érosion côtière
- L'appui aux ostréiculteurs pour favoriser la mise en place de casiers suspendus, favorables notamment aux herbiers de zostères
- L'analyse risque pêche concernant les espèces dans le site Natura 2000
- Et toujours de nouvelles actions de connaissance, socle des projets de protection, de sensibilisation et d'appui au développement durable des activités.

Quelles perspectives pour ces prochaines années ?

Une décennie après le décret de création, le Parc compte désormais infléchir ses axes de travail. La connaissance était nécessairement mise en avant durant ses premières années d'existence. Fort de ces acquis, le Parc naturel marin va pouvoir désormais les mobiliser pour mieux protéger et continuer à soutenir les activités maritimes en les accompagnant afin d'être encore plus durables et soutenables. L'objectif est également de partager la connaissance avec le public en vulgarisant ces données.



Remerciements

La création, les avancées et les réussites du Parc naturel marin résultent de l'engagement de l'ensemble des acteurs du Bassin d'Arcachon. Merci aux partenaires avec qui nous pouvons porter des projets essentiels pour la préservation de la biodiversité marine, le développement durable des activités, la sensibilisation et les opérations de surveillance. Merci également aux nombreux bénévoles qui nous accompagnent dans nos actions participatives.

Crédits photos & illustrations

Mégane Lebeault / Office français de la biodiversité : p. 1, 4, 15 (bas), 22, 27, 29, 30, 31

Adrien Clairet : p.5

Patrick Ragot : p. 6-7

Florian Lalièvre / Office français de la biodiversité : p. 10, 25 (bas), 37

Franck Mazéas / Office français de la biodiversité : p. 11

François Cornet / Office français de la biodiversité : p. 12, 36

Benjamin Guichard / Office français de la biodiversité : p. 13 (haut)

Wings of the Ocean : p. 13 (bas)

Sapiens Visions : p. 14

Stéphanie Bouillaguet / Office français de la biodiversité : p. 15 (haut), 18

Caroline Bontet / Office français de la biodiversité : p. 16

Oteis : p. 17, 24-25

Nathalie Thiers / Office français de la biodiversité : p. 1, 19

Juliette Martin-Uséo / Office français de la biodiversité : p. 20-21, 32-33

Romuald Chaigneau / Office français de la biodiversité : p. 23

Grand Site de la Dune du Pilat : p. 26

Delphine Martins / Office français de la biodiversité : p. 28, 35

Micaël Barrau / Office français de la biodiversité : p. 1, 34

4 Vents : p. 39





Bassin d'Arcachon

Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon
4 rue Copernic
33470 Le Teich

www.parc-marin-bassin-arcachon.fr

 [parc-marin-bassin-arcachon](https://www.facebook.com/parc-marin-bassin-arcachon)

Contact : 05 56 22 06 86
secretariat.pnmba@ofb.gouv.fr

Juin 2024



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ